Logo CFDT

La Restauration à Orange Village

Chez Orange, l’offre de restaura-tion constitue un élément impor-tant des conditions et de l’environ-nement du travail. Cette activité relève de la compétence exclusive des Comités Sociaux et Econo-miques d’Etablissement (CSEE).
Depuis le 4 décembre 2019, chaque CSEE a choisi soit de gérer la restauration sur son périmètre en totale autonomie, soit d’en dé-léguer la gestion à Orange sous le contrôle du Comité National Res-tauration (CNR)..

La restauration est donc une Activité Sociale et Culturelle (ASC) dépendant des Comités Sociaux et Économiques d'Établissement (CSEE).

A Orange Village, il y a des salariés d’au moins 5 CSEE : OFS - DTSI - WIN - FSF et SCE
Le budget annuel national de res-tauration versé par l’entreprise est fixé à 2,26 % de la masse salariale brute de l’Unité Economique et Sociale Orange (UES Orange) : soit moins de 65 millions d’euros en 2023 avec la baisse des effectifs et de la masse salariale. Il est réparti entre les CSEE de façon égalitaire, au prorata des effectifs pour assu-rer un premier niveau d’équité de traitement entre tous les salariés quel que soit le CSEE dont ils dé-pendent. Les modalités de restau-ration contribuent à ce que la pause repas soit pour les salariés un moment convivial, agréable et de détente lors duquel ils dispo-sent de la possibilité de consom-mer des produits bénéfiques à leur santé (Bio, local, de saison et cuisinés sur place par des profes-sionnels, ah oui, ça aussi c’est im-portant, la défense de l’emploi).

Les deux CSEE, OFS et SCE, sous gestion exclusive de la CFE CGC définissent seuls, la politique de subventionnement des repas à mettre en oeuvre, car ils n’ont pas souhaité mettre en commun avec l’ensemble des autres CSEE la con-tribution d’Orange à l’activité res-tauration.

La Restauration à Orange Village

L’accord collectif portant sur la gestion de l’activité sociale et cultu-relle de restauration au sein de l’UES Orange a été signé par la CFDT, CGT, FO et SUD. Ces organisations syndicales représentent 75,6% des suffrages exprimés lors des élections professionnelles de novembre 2017. Cet accord a pour objectif d’offrir des prestations homogènes et équitables de restauration collective aux salariés d’Orange

restauration orange village

Documents
Restauration orange village